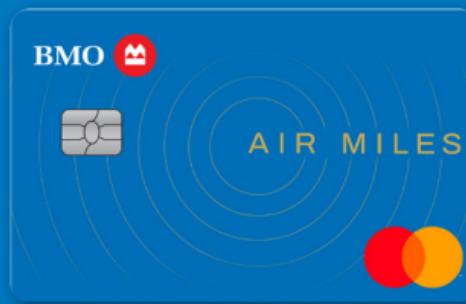




Obtenez des milles
de récompense
AIR MILES^{md†} plus vite.



Bienvenue

Félicitations! Vous avez choisi la carte Mastercard^{MD*} BMO^{MD} AIR MILES^{MD†}, qui vous permet d'obtenir plus de milles de récompense AIR MILES sur tous vos achats courants, sans frais annuels. De plus, nous vous aiderons à accumuler encore plus de milles grâce à l'offre de 3x les milles lorsque vous utilisez votre carte chez les partenaires AIR MILES participants et de 2x les milles par tranche de 25 \$ d'achats réglés avec votre carte dans les épiceries, les clubs-entrepôts, les détaillants à adhésion, ainsi que les détaillants d'alcool^{2,12,13}. Vous ferez ainsi un pas de plus vers le voyage de vos rêves ou la récompense bien méritée que vous avez en tête.

Votre carte de crédit de BMO comprend également plusieurs caractéristiques pour votre commodité et votre protection et est assortie de mesures de sécurité pour protéger votre carte et les renseignements qui vous concernent.

Vous trouverez dans le présent guide des renseignements à ce sujet ainsi que de l'information supplémentaire sur votre carte et sur certaines options qui offrent une protection accrue, ici et à l'étranger.

Votre carte

Votre carte Mastercard BMO AIR MILES vous permet maintenant d'obtenir plus de milles sur un plus grand nombre de vos achats. Que vous fassiez des provisions, préparez une fête ou fassiez le plein d'essence, vous pouvez désormais accumuler plus de miles chaque jour.

Avantages de la carte

Obtenez des milles avec chaque achat

Un mille de récompense par tranche de 25 \$ des achats réglés avec la carte¹

2x les milles pour chaque tranche de 25 \$ d'achats réglés avec votre carte dans les épiceries, les clubs-entrepôts, les détaillants à adhésion, ainsi que les détaillants d'alcool^{12,13}.

3x les milles pour chaque tranche de 25 \$ d'achats réglés avec votre carte chez les partenaires AIR MILES² participants, où vous magasinez le plus! Pour consulter la liste complète des partenaires AIR MILES participants, veuillez visiter le site airmiles.ca/3xlesmilles.

Admissibilité automatique au statut Or¹⁴.

Économisez jusqu'à 20 % dans les centres National Location d'autos^{MD††} et Alamo Rent A Car^{MD††}, et jusqu'à 5 % dans les centres Enterprise Location d'autos^{MD††} partout dans le monde en réservant au moyen de l'outil de location de véhicule partners.rentalcar.com/bmo-french

Assurance prolongation de garantie⁴, assurance achats⁴ et protection Responsabilité zéro⁵

N'oubliez pas d'activer votre carte!

Consultez les instructions d'activation figurant sur l'étiquette apposée sur votre carte de crédit.



Vous pouvez aussi consulter bmo.com/cartesdecredit



Questions 1-800-263-2263



Pour les clients qui sont sourds ou malentendants, BMO accepte en tout temps (24/7) les appels provenant des fournisseurs de service externes formés pour offrir un service de relais téléphonique par télescripteur (SRT) ou de relais vidéo (SRV).

Rendez-vous sur airmiles.ca pour faire le suivi de votre solde de milles et découvrir les offres en vedette. Pour consulter la liste complète des partenaires AIR MILES participants et obtenir le double des milles, visitez le site airmiles.ca/3xlesmilles



Obtenez des milles deux fois

Utilisez votre carte Mastercard BMO et présentez votre carte d'adhérent AIR MILES chez les partenaires AIR MILES pour obtenir des milles avec les deux cartes⁶.

Options additionnelles

Vous pouvez ajouter les éléments suivants à votre carte de crédit de BMO. Pour en savoir plus, consultez bmo.com/optionscartesdecredit ou composez le 1-800-263-2263 afin de discuter avec nous des options qui vous conviennent.

Services d'assistance routière BMO

Prenez la route l'esprit tranquille partout au Canada et dans la zone continentale des États-Unis. Un simple coup de fil suffit pour faire remorquer votre véhicule, déverrouiller vos portières, obtenir un rechargeement de batterie ou demander tout autre service d'urgence nécessaire. Le service est offert par l'Association de l'Automobile Dominion⁷.

Protection solde de la carte de crédit BMO améliorée

Aidez à vous protéger en cas d'imprévu.

Protéger le solde de votre carte Mastercard BMO contre les imprévus de la vie (p. ex., décès, invalidité totale, perte d'emploi). La prime de la Protection solde de la carte de crédit BMO est de 1,00 \$ par tranche de 100 \$ du solde total inscrit à votre relevé de compte (taxes provinciales applicables en sus)⁸.

Vous pouvez ajouter cette option à votre carte en visitant le site protectionbmo.assurant.com ou en composant le 1-844-840-8142.

Carte additionnelle

Ajoutez un titulaire de carte à votre compte de carte de crédit et obtenez encore plus de milles

Avantages inclus

Votre carte de crédit de BMO vous procure une foule d'avantages intéressants :

Assurance prolongation de garantie

Évitez de payer des garanties prolongées facultatives sur votre prochain achat en utilisant votre carte de crédit de BMO. Nous doublons la période de garantie originale du fabricant, jusqu'à un maximum d'une année, sous réserve de certaines restrictions et exclusions⁴.

Assurance achats

Bénéficiez d'une protection supplémentaire. La plupart des articles achetés avec votre carte sont automatiquement assurés contre le vol et les dommages pour une période pouvant atteindre 90 jours à compter de la date d'achat, sous réserve de certaines restrictions et exclusions⁴.

Pour tout savoir sur l'assurance prolongation de garantie et l'assurance achats, y compris les restrictions et les exclusions, reportez-vous au certificat d'assurance reçu avec votre carte.

Fonction de paiement sans contact de Mastercard^{MD}: Tapez et partez^{MD}

Votre carte de crédit Mastercard BMO vous permet de régler des achats chez les commerçants dotés d'un terminal sans contact, sans avoir à y glisser votre carte. C'est simple : vous tapez votre carte munie de la fonction sans contact sur le terminal, et voilà, vous partez. Pour en savoir plus, rendez-vous à mastercard.ca/tapezetpartez

Sécurité et protection

Soutien à l'échelle internationale

En cas d'urgence, vous pouvez appeler les Services d'assistance Mastercard, jour et nuit, de presque partout dans le monde :

- **1-800-247-4623** (au Canada et aux États-Unis)
- **1-314-275-6690** (à l'extérieur de l'Amérique du Nord, à frais virés)

Vous trouverez au dos du présent document une carte sur laquelle sont inscrites les coordonnées.

Service Identity Check^{MD*} de Mastercard

Le service Mastercard Identity Check offre un niveau de sécurité supplémentaire sur votre carte Mastercard BMO pour tous vos achats en ligne. Cette mesure de sécurité supplémentaire s'appuie sur un processus intégré de vérification de vos achats en ligne pour protéger votre carte en tout temps. Le service Mastercard Identity Check fonctionne avec votre carte Mastercard BMO existante et ne nécessite ni téléchargement ni inscription. Pour en savoir plus, consultez bmo.com/securitedescartes



Modes de paiement pratiques

Options de paiement

- Utilisez l'une des options suivantes pour transférer des fonds à partir de votre compte bancaire de BMO :
 - **Directement de votre compte bancaire de BMO :** Services bancaires en ligne de BMO et Services mobiles BMO : consultez bmo.com pour vous inscrire; Services bancaires par téléphone de BMO : composez le 1-800-363-9992 pour vous inscrire.
 - **Prélèvement automatique :** Établissez un prélèvement automatique mensuel sur votre compte de BMO ou de n'importe quelle autre institution financière au Canada. Pour ce faire ou pour obtenir davantage de renseignements, composez le 1-800-263-2263 ou accédez aux Services bancaires en ligne de BMO.
 - **Poste**
 - **En personne :** réglez votre compte en personne dans n'importe quelle succursale de BMO Banque de Montréal.



Valeur ajoutée

Vivez maintenant, payez plus intelligemment

Un programme de versements échelonnés PaiementFuté BMO^{MC} peut rendre votre vie plus abordable dès maintenant en convertissant vos achats par carte de crédit en paiements mensuels moins élevés. Consultez la page bmo.com/paiementfute pour en savoir plus.

Inscrivez-vous aux alertes BMO

Un moyen facile de rester au fait des renseignements sur votre compte lorsque vous êtes en déplacement. Recevez des renseignements utiles par courriel ou par message texte, comme un rappel de la date d'échéance de votre prochain paiement, votre crédit disponible, et plus encore. Rendez-vous sur bmo.com/servicesbancairesenligne pour inscrire votre compte.

Relevés en ligne et Alertes relevé en ligne

Consultez en toute sécurité et en tout temps les relevés en ligne de votre compte de carte de crédit de BMO à partir des Services bancaires en ligne de BMO. Inscrivez-vous pour recevoir des alertes par courriel ou par message texte lorsque vos relevés en ligne sont disponibles; les Alertes relevé en ligne vous aideront à planifier vos paiements de carte de crédit.

Apple Pay

Ajoutez votre carte de débit ou de crédit de BMO à Apple Pay pour profiter des paiements sécurisés et pratiques faits à partir de votre iPhone, Apple Watch ou iPad. Grâce à Apple Pay¹⁰, vous pouvez payer en magasin⁹ ou faire des paiements dans les applications rapidement et facilement. Pour la liste complète des appareils Apple qui sont compatibles avec Apple Pay, visitez apple.com/ca/fr/apple-pay

Google Pay^{MC}

BMO vous offre un moyen simple et sûr de payer en utilisant votre téléphone et votre carte de crédit ou de débit de BMO. Ajoutez votre carte de crédit ou de débit de BMO à Google Pay pour commencer à faire des achats en magasin et dans des applications. Rendez-vous sur Google Play et téléchargez l'application Google Pay dès aujourd'hui.

TransfertÉclair^{MD} de BMO

Offert gratuitement, le service TransfertÉclair vous permet de transférer vos prélèvements automatiques établis auprès d'une autre institution dans votre nouveau compte de carte de crédit de BMO. Un avis de transfert de compte est également envoyé à tous les fournisseurs que vous avez autorisés à faire des prélèvements automatiques¹¹.

Protection Responsabilité zéro¹⁰ pour les cartes perdues ou volées

Avec la protection Responsabilité zéro, si votre carte est utilisée sans votre autorisation, vous êtes dégagé de toute responsabilité, à condition de remplir les critères suivants :

- vous n'avez pas contribué à l'utilisation non autorisée de votre carte;
- vous avez pris des précautions raisonnables pour protéger votre carte et votre numéro d'identification personnel (NIP);
- vous nous avez informés immédiatement après avoir appris que votre carte ou vos chèques avaient été volés, perdus ou utilisés abusivement, ou après avoir soupçonné que quelqu'un d'autre connaissait votre NIP.

Si vous ne respectez pas tous ces critères, vous serez tenu responsable de tous les frais liés à l'utilisation non autorisée de votre carte.

Protéger l'utilisation de votre NIP, de votre carte et de votre compte

Vous devez assurer la sécurité de votre compte.

Vous devez prendre les précautions raisonnables nécessaires pour éviter que votre carte, votre NIP, les renseignements sur votre compte et vos chèques ne soient perdus, volés ou utilisés de manière abusive.

- Vous ne devez pas sélectionner un NIP qui s'inspire de votre nom, de votre date de naissance, de vos numéros de téléphone, de votre adresse ou de votre numéro d'assurance sociale.

Si vous ne protégez pas adéquatement votre NIP, vous pourriez être tenu responsable des transactions non autorisées effectuées dans votre compte.

Lorsque vous entrez votre NIP au clavier d'un guichet automatique, d'un terminal de point de vente, d'un téléphone ou d'un ordinateur dans un endroit public, veuillez prendre des précautions raisonnables, en vous assurant par exemple que personne ne vous regarde et en cachant le clavier avec votre corps ou votre main, pour empêcher que quelqu'un ne voie votre NIP.

Nous vous recommandons de vous méfier de tout site Web, tout service en ligne, tout appelant ou toute autre partie qui affirme représenter la Banque de Montréal (ou une de ses filiales) et vous demande de divulguer ces renseignements ou qui prétend réunir, résumer, regrouper ou consolider vos données financières ou autres renseignements actuellement accessibles en ligne.

Vous devez immédiatement nous informer par téléphone si vous vous rendez compte que votre carte ou vos chèques ont été volés, sont perdus ou ont été utilisés de manière abusive ou si vous savez ou soupçonnez que quelqu'un d'autre connaît votre NIP.

Pour protéger votre NIP :

- Vous ne devez pas volontairement dévoiler votre NIP;
- Vous devez garder votre NIP secret et dans un endroit séparé de votre carte;
- Vous ne devez pas inscrire votre NIP sur votre carte;



Notre engagement envers vous

BMO Groupe financier vous remercie de lui donner l'occasion de vous aider à réaliser vos objectifs financiers actuels et futurs. Notre priorité est le client. Nous nous engageons à vous servir dans un souci d'excellence et de vous aider le mieux possible à atteindre vos objectifs. Pour ce faire, nous devons vous écouter attentivement, chercher constamment à améliorer les rapports que nous avons avec vous et mériter le privilège d'être votre fournisseur de services dans le domaine financier.



Les renseignements contenus dans la présente brochure sont exacts en date du 29 août 2025 et peuvent être modifiés de temps à autre.

* Toutes les récompenses sont offertes sous réserve des modalités du Programme de récompense AIR MILES®; elles peuvent varier et être retirées sans préavis. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les quantités peuvent être limitées. Pour obtenir des précisions, visitez [airmiles.ca](#).

¹ Le taux de cumul standard est cumulatif au cours de la période couverte par le relevé. Des milles sont accordés pour les achats portés à votre compte (moins les remboursements), sous réserve des modalités du Programme de récompense AIR MILES et de votre Contrat du titulaire de carte Mastercard BMO pour entreprise.

² **3x les milles :** Les titulaires d'une carte Mastercard BMO AIR MILES obtiennent 3 milles AIR MILES par tranche de 25 \$ d'achats chez les partenaires AIR MILES participants. Des partenaires AIR MILES participants peuvent être ajoutés ou supprimés à tout moment, sans préavis. Pour de plus amples renseignements sur les partenaires, visitez le site [airmiles.ca/3xlesmilles](#). Le coefficient (3x) de milles est fondé sur le taux de cumul standard de la carte Mastercard BMO AIR MILES qui est de 1 mille par tranche de 25 \$ d'achats. Les milles seront calculés sur la base du montant total des achats admissibles réglés chez les partenaires AIR MILES participants et portés à votre compte dans les 90 jours suivant la fin de la période de relevé applicable. Le nombre de milles accordés est arrondi au nombre entier inférieur. Aucune fraction de mille n'est accordée. Les achats admissibles correspondent aux achats qui sont portés à votre compte de carte de crédit (moins les remboursements, et à l'exclusion des avances de fonds, des opérations en quasi-espèces, des frais d'intérêts, des frais et des rajustements de crédit ou de débit). L'avantage permettant d'obtenir 3x les milles est offert sur les achats admissibles et peut être modifié ou retiré en tout temps, sans préavis.

³ La réduction ne s'applique qu'au tarif de base (temps et kilométrage) et ne s'applique pas aux taxes, aux frais et aux frais supplémentaires liés au ravitaillement en carburant, au dépôt, à la livraison, aux jeunes conducteurs, aux conducteurs additionnels, au ramassage, à la location pour un aller simple ou à tout autre produit ou La réduction ne s'applique qu'au tarif de base (temps et kilométrage) et ne s'applique pas aux taxes, aux frais et aux frais supplémentaires liés au ravitaillement en carburant, au dépôt, à la livraison, aux jeunes conducteurs, aux conducteurs additionnels, au ramassage, à la location pour un aller simple ou à tout autre produit ou service optionnel (par exemple, l'assurance collision sans franchise qui peut coûter jusqu'à 50 \$ par jour), dont la responsabilité incombe à la personne qui loue le véhicule. Offre valable pour la catégorie de la voiture réservée. Offre valable dans les aéroports participants et les emplacements à proximité des rues ou régions concernés. Les réservations auprès des partenaires participants de National Location d'autos, d'Alamo Rent A Car et d'Enterprise Location d'autos doit être faite au moins 24 heures avant l'heure de ramassage prévue. Des frais obligatoires supplémentaires peuvent être imposés, y compris, mais sans s'y limiter, des frais d'installation d'aéroport, des frais de concession d'aéroport, des frais de la commission du tourisme, des frais de récupération de l'immatriculation du véhicule ou d'autres taxes ou frais imposés par le gouvernement. Pour de plus amples renseignements, y compris une estimation du coût total de votre location, visitez notre site Web à l'adresse [partners.rentalcar.com/bmo-french](#)

BMO se réserve le droit de mettre fin à l'offre ou d'en modifier les modalités en tout temps. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre réduction et ne peut être appliquée à une réservation ou à une location antérieure ou existante. L'offre dépend de la disponibilité des véhicules au moment de la réservation. La personne qui loue le véhicule doit remplir les critères relatifs à l'âge, au dossier de conduite et au crédit. Veuillez consulter votre police d'assurance automobile ou votre contrat d'adhésion de carte de crédit pour connaître votre couverture en ce qui concerne la location de véhicule. D'autres restrictions, notamment lors de jours fériés et de périodes d'interdiction, peuvent s'appliquer. Le service de ramassage et de dépôt est assujetti à des restrictions géographiques et autres. Non transférable. Sans valeur la loi ou la loi l'interdit.

⁴ Les protections d'assurance sont assujetties à des modalités particulières, y compris des restrictions, des exclusions et d'autres renseignements importants figurant dans le Certificat d'assurance, qui est envoyé aux nouveaux titulaires de carte. Les couvertures d'assurance sont offertes par la Compagnie d'Assurance Générale CUMIS, une société membre du groupe Co-operators, et gérées par Allianz Global Assistance. Allianz Global Assistance est une dénomination commerciale enregistrée de Services AZGA Canada Inc. et d'Agence d'assurances AZGA Canada Ltée. Pour toute question, communiquez avec Allianz Global Assistance Canada au 1-877-704-0341 ou consultez le site [allianz-assistance.ca/fr/CA](#).

Compagnie d'Assurance Générale CUMIS
151 North Service Road
C. P. 5065
Burlington (Ontario) L7R 4C2
Canada
1-800-263-9120
[cumis.com](#)

⁵ Pour en savoir plus, reportez-vous à votre Contrat du titulaire de carte de crédit BMO.

⁶ Vous obtenez des milles deux fois lorsque vous payez avec votre carte Mastercard BMO AIR MILES et présentez votre carte d'adhérent AIR MILES chez les partenaires AIR MILES. Le nombre de milles de récompense que vous obtenez dépend du taux

d'accumulation proposé par le partenaire AIR MILES et du taux d'accumulation de votre carte de crédit Mastercard BMO AIR MILES.

⁷ Les Services d'assistance routière BMO sont offerts par l'Association de l'Automobile Dominion (DA). Les conditions d'adhésion et les caractéristiques du programme sont décrites dans le certificat que vous recevez. BMO doit fournir à la DAAC tout renseignement raisonnablement nécessaire pour confirmer que vous êtes couvert par le programme.

⁸ La prime mensuelle est de 1,00 \$ par tranche de 100 \$ du soldé total inscrit à votre relevé de compte pour le cycle de facturation, taxe applicable en sus. L'assurance est assujettie aux modalités (y compris les restrictions et exclusions) énoncées dans le certificat d'assurance de la Protection solde de la carte de crédit BMO améliorée. Pour en savoir plus, reportez-vous au certificat. L'assurance Protection solde de la carte de crédit BMO - Améliorée est souscrite par American Bankers Compagnie d'Assurance Générale de la Floride (ABIC) et American Bankers Compagnie d'Assurance Vie de la Floride (ABLAC) en vertu des polices numéros 1020BPE et 1020BPCL. ABIC, ABLAC et leurs sociétés affiliées et filiales exercent des activités commerciales au Canada sous la dénomination sociale Assurant^{TM*}. Pour toute question concernant l'assureur, vous pouvez communiquer avec Assurant^{TM*} au 1-800-268-5962 ou consulter le site [assurant.ca](#)

⁹ Des limites peuvent s'appliquer aux transactions. Pour des raisons de sécurité, vous pourriez devoir périodiquement insérer votre carte dans le terminal ou entrer votre NIP lorsque vous utilisez Apple Pay.

¹⁰ Des frais de messagerie ou des frais d'utilisation de données peuvent s'appliquer. Pour en savoir plus, communiquez avec votre fournisseur de services sans fil.

¹¹ Si vous vous inscrivez au service TransfertÉclair, et que la Banque vous émet une carte de remplacement pour quelque raison que ce soit, notamment dans le cas où votre carte est perdue, volée ou expirée, au moment où vous activez votre nouvelle carte, BMO fournit votre nouveau numéro de carte à vos fournisseurs/commerçants pour permettre à vos prélèvements automatiques de continuer sans interruption. Certains fournisseurs, dont des institutions financières, n'acceptent pas que l'on utilise le service TransfertÉclair, y compris pour le transfert du dépôt des chèques de paie. Les institutions financières qui acceptent son utilisation peuvent demander aux clients qu'ils confirment les transferts. Le service TransfertÉclair de BMO est un service fourni par D+H. D+H désigne ce service par le nom de Gestionnaire de paiement, une solution technologique logicielle unique (brevet en instance) conçue pour gérer les paiements préautorisés. © 2016 D+H et Gestionnaire de paiement sont des marques de commerce de D+H Limited Partnership.

¹² Depuis le 23 avril 2024, les titulaires d'une carte Mastercard BMO AIR MILES obtiennent 2 milles AIR MILES en prime par tranche de 25 \$ d'achats chez les commerçants des clubs-entrepôts admissibles au Canada, classés selon le code de catégorie de commerçant de Mastercard «clubs-entrepôts» (CCC 5300), et par tranche de 25 \$ d'achat chez les commerçants d'alcool admissibles au Canada, classés selon le code de catégorie de commerçant de Mastercard pour les «magasins de bière, de vin et d'alcool» (CCC 5921). Les achats d'alcool chez les partenaires AIR MILES participants ne seront pas admissibles à cette offre, mais ils continueront de donner droit à l'avantage permettant d'obtenir 3x les milles. Pour connaître la liste des partenaires participants actuels, veuillez consulter le site [airmiles.ca/fr/promotions/bmo3x/bmo-partenaires-participants](#). Les milles en prime seront accumulés sur les achats dans les clubs-entrepôts admissibles chez les commerçants au Canada, jusqu'à concurrence d'un maximum combiné de 500 \$ d'achats nets portés à votre compte par période de relevé. Les milles en prime seront accumulés sur les achats d'alcool admissibles chez les commerçants au Canada, jusqu'à concurrence d'un maximum combiné de 500 \$ d'achats nets portés à votre compte par période de relevé. Une fois le maximum atteint, les achats ne seront plus admissibles à cette offre. BMO («Banque de Montréal») ne peut garantir qu'un commerçant, qui exploite en totalité ou en partie un club-entrepôt, est classé selon le code CCC 5300 ou qu'un magasin d'alcool est classé selon le code CCC 5921. BMO ne peut en aucun cas être tenu responsable de toute réclamation à l'égard d'achats effectués dans un club-entrepôt ou un magasin d'alcool auprès d'un commerçant qui n'est pas classé selon les codes CCC 5300 ou CCC 5921. Les milles seront calculés sur la base du montant total des achats admissibles réglés chez des commerçants admissibles et portés au crédit de votre compte d'adhérent AIR MILES dans les 90 jours suivant la fin de la période de relevé applicable. Le nombre de milles accordés est arrondi au nombre entier inférieur. Aucune fraction de mille n'est accordée. Les achats admissibles correspondent aux achats portés à votre compte de carte de crédit (moins les remboursements) et à l'exclusion des avances de fonds, des opérations en quasi-espèces, des frais d'intérêts, des frais et des rajustements de crédit ou de débit), sous réserve des Conditions générales du Programme de récompense AIR MILES et du Contrat du titulaire de carte Mastercard BMO. L'offre est offerte sur les achats admissibles et peut être retirée ou modifiée en tout temps, sans préavis. L'offre est cumulative au cours de la période couverte par le relevé.

¹³ Les titulaires d'une carte Mastercard BMO AIR MILES obtiendront 2 mille AIR MILES en prime pour chaque tranche de 25 \$ d'achat effectué auprès d'épiceries admissibles au Canada, classées selon le code de catégorie de commerçant de Mastercard «épiceries et supermarchés» (CCC 5411) à compter du 1er août 2022 pour obtenir 2 milles au total, y compris le taux

d'accumulation de base. Les achats d'épicerie chez les partenaires AIR MILES participants ne seront pas admissibles à cette offre, mais ils continueront de vous faire bénéficier de l'avantage permettant d'obtenir 3x les milles. Pour connaître la liste des partenaires participants actuels, veuillez consulter le site airmiles.ca/fr/promotions/bmo3x/bmo-partenaires-participants. Les miles en prime seront accumulés sur les achats d'épicerie admissibles chez les commerçants au Canada, jusqu'à concurrence d'un maximum combiné de 500 \$ d'achats nets portés à votre compte par période de relevé. Lorsque vous atteignez la limite de 500 \$, les achats ne seront plus admissibles à cette offre. BMO (« Banque de Montréal ») ne peut garantir qu'un commerçant, qui exploite en totalité ou en partie une épicerie, est classé selon le CCC 5411 de Mastercard et ne peut en aucun cas être tenu responsable de toute réclamation à l'égard d'achats dans des épiceries exploitées par un commerçant qui n'est pas classé selon le CCC 5411 de Mastercard. Les milles seront calculés sur la base du montant total des achats admissibles réglés chez des commerçants admissibles et portés au crédit de votre compte d'adhérent AIR MILES dans les 90 jours suivant la fin de la période de relevé applicable. Le nombre de milles accordés est arrondi au nombre entier inférieur. Aucune fraction de mille n'est accordée. Les achats admissibles correspondent aux achats portés à votre compte de carte de crédit (moins les remboursements et à l'exclusion des avances de fonds, des opérations en quasi-spécies, des frais d'intérêts, des frais et des rajustements de crédit ou de débit), sous réserve des Conditions générales du Programme de récompense AIR MILES et du Contrat du titulaire de carte Mastercard BMO. L'offre est offerte sur les achats admissibles et peut être retirée ou modifiée en tout temps, sans préavis. L'offre est cumulative au cours de la période couverte par le relevé.

¹⁴ Les titulaires de la carte Mastercard BMO AIR MILES et de la carte Mastercard BMO AIR MILES pour entreprise (sans frais) (les « titulaires admissibles ») profitent automatiquement du statut d'adhérent Or de AIR MILES et ont accès à ses avantages tant qu'ils demeurent des titulaires de carte admissibles (« attribution par un partenaire »). Si le statut de titulaire de carte Mastercard BMO AIR MILES prend fin, la requalification pour le statut d'adhérent AIR MILES Or est basée sur l'obtention de 500 milles admissibles au cours d'une année civile. Si le client est admissible au statut d'adhérent Onyx en fonction de l'obtention de 5 000 milles admissibles au cours d'une année civile, le statut d'adhérent Onyx a préséance sur l'attribution par un partenaire. Les milles admissibles s'obtiennent dans le cadre d'achats valables effectués auprès des partenaires AIR MILES participants. Consultez la liste des partenaires à airmiles.ca. Certains milles ne sont pas pris en compte dans le calcul du minimum de milles admissibles (« exclusions »). Les exclusions incluent, sans s'y limiter, les milles remboursés ou transférés, les milles obtenus dans le cadre d'un programme d'incitatifs pour les employés et les milles obtenus dans le cadre d'une offre explicitement exclue. L'attribution du statut par un partenaire est déterminée par AIR MILES à sa seule discrétion. Les conditions d'admissibilité au statut d'adhérent AIR MILES Or et ses avantages peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis. Pour obtenir les renseignements les plus récents, rendez-vous sur le site airmiles.ca/or.

^{MD} Marque déposée de la Banque de Montréal.

^{MC/MD*} Mastercard est une marque de commerce déposée, et le logo formé de deux cercles imbriqués est une marque de commerce de Mastercard International Incorporated. Utilisées en vertu d'une licence.

^{MD†/MCT} Marque déposée d'AM Royalties Limited Partnership, employée en vertu d'une licence par AIR MILES Loyalty Inc. et par la Banque de Montréal.

^{MD††} National Location d'autos, Alamo Rent A Car et Enterprise Location d'autos sont des marques de commerce de © 2024 Enterprise Holdings, Inc.

^{MD§} MondiDentité est une marque déposée de Davis + Henderson, Limited Partnership. Apple, le logo Apple, Apple Pay, iPhone, Apple Watch et Touch ID sont des marques de commerce d'Apple Inc. enregistrées aux États-Unis et dans d'autres pays. iOS est une marque de commerce ou une marque de commerce déposée de Cisco aux États-Unis et dans d'autres pays.

^{MC} Google Play, Google Pay et le logo de Google Pay sont des marques de commerce de Google LLC.

^{MD**} Assurant est une marque de commerce déposée d'Assurant, Inc.

Économisez et accumulez grâce
National Location d'autos^{MD††},
Alamo Rent A Car^{MD††} et
Enterprise Location d'autos^{MD††}



Avec votre carte Mastercard^{MD*} BMO^{MD} AIR MILES^{MD†}:

Économisez jusqu'à 20 % dans les centres National Location d'autos^{MD††} et Alamo Rent A Car^{MD††}, et jusqu'à 5 % dans les centres Enterprise Location d'autos^{MD††} partout dans le monde en réservant au moyen de l'outil de location de véhicule partners.rentalcar.com/bmo-french

Détachez la carte ci-dessous et gardez-la à portée de main pour nous contacter.

Coordonnées du service Mastercard BMO



Pour vérifier votre compte en ligne
bmo.com/servicesbancairesenligne



Questions – 1-800-263-2263

Pour les clients qui sont sourds ou malentendants, BMO accepte en tout temps (24/7) les appels provenant des fournisseurs de service externes formés pour offrir un service de relais téléphonique par télécopieur (SRT) ou de relais vidéo (SRV).

Carte perdue ou volée ou services de carte d'urgence
1-800-361-3361 | 514-877-0330 (à frais virés)

